

FORMATION AAC dès 15 ans (Apprentissage Anticipée de la Conduite)



Le Secrétariat vous accueille du :

Du LUNDI au VENDREDI 10 H - 12 H – 14 H - 18 H
SAMEDI 09 H - 12 H – 14 H - 16 H

N° Agrément : E 0908606050

NOUVELLE PROCEDURE DANS LE CADRE DE LA DEMATERIALIATION

PIECES A FOURNIR : (recto, verso)

- 1 photocopie carte d'identité, passeport ou carte de séjour (*en cours de validité*)
- 4 photos d'identité récentes numérisées AGREES SERVICE ANTS
- 1 photocopie Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2^{ème} niveau (A.S.S.R) ou l'ASR pour les candidats ou candidates né(e)s à partir du 1 janvier 1988
- 1 photocopie du permis AM (anciennement BSR)
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- 1 photocopie carte d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de l'hébergeant datant de moins de 6 mois
- 3 timbres postaux au tarif en vigueur
- 3 enveloppes
- 1 enveloppe format A5 autocollante, affranchie au tarif en vigueur (+ 20 grs)
- Adresse mail

FORMATION AU CODE :

TESTS CORRIGES PAR D.V.D
(ACCES LIBRE SELON LES HEURES)

LUNDI	10H - 12H	14H	18H15
MARDI	10H - 12H	14H	18H15
MERCREDI	10H - 12H	15H 30	18H15 *
JEUDI	10H - 12H	14H	18H15
VENDREDI	10H - 12H	14H	18H15
SAMEDI	10H - 11H	14H	16H00

COURS DE CODE – EXAMENS BLANCS
(ASSURES PAR UN ENSEIGNANT)

MERCREDI	14H00 - 15 H 30 *
SAMEDI	11H - 12 H

STAGE DE CODE
(ASSURES PAR UN ENSEIGNANT)

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

TARIFS DES PRESTATIONS :

- Formation Code (Comprenant les cours de code, les stages code, les tests illimités) (Valable 1 an, renouvelable au tarif en vigueur)	230.00 €
- Frais de Gestion	65.00 €
- kit pédagogique (livre de code 25€, livret 20€, fiches 20€, guide accompagnateur 10€)	75.00 €
- Heure d'évaluation	43.00 €
- Leçon de conduite (Légalement, le nombre d'heures de formation ne peut être inférieur à <u>20 heures</u>) 20x43€	860.00 €
TOTAL :	1273.00 € *

* (Tarif établi sous réserve que l'élève soit évalué sur 20 heures de formation, Sans les RDV pédagogiques et frais d'accompagnement pratique).
Le nombre d'heures nécessaires à la formation dépendra de l'évaluation et de l'évolution de l'élève.

• Rendez-vous pédagogiques (théorique et conduite 1000 et 3000 km)	Tarif en vigueur 3x 43€
• Frais Accompagnement examen pratique	Tarif en vigueur 43€
• Heure de conduite supplémentaire	Tarif en vigueur 43€

En cas d'échec : Vous devez vous acquitter de la redevance examen code,
Examen pratique, de nouveaux frais d'accompagnement seront factures

TOTAL : **1445.00 €**

*** VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER DE LA REDEVANCE DE L'EXAMEN CODE DE 30.00€**

MODALITES DE REGLEMENT :

- A l'inscription : **Règlement de la formation théorique**
(Forfait code + kit pédagogique + Frais de Gestion) **370 €**
- Pendant la formation pratique : **Facturation et règlement en fin de chaque semaine**
- Pendant la formation AAC : **Règlement des rendez-vous pédagogiques à dates**
- Avant l'examen pratique : **Règlement frais accompagnement examen pratique et solde de tous comptes**
- Financement 1 Euro par jour : **Sous réserve d'acceptation du dossier**
- En option :
Code par internet (151 séries de tests de 40 questions et cours) **offert 00 €**
(Valable 6 mois)

L'apprentissage de la conduite accompagnée (A.A.C) dès 15 ans

Cette formation s'adresse aux personnes âgées d'au moins 15 ans. Elle comporte 2 périodes : une période de formation initiale et la conduite accompagnée.

Complémentaire à la première, c'est la conduite accompagnée qui apportera à l'apprenti conducteur une authentique expérience. L'apprenti conducteur doit parcourir 3 000 Kms minimum. Des rendez pédagogiques sont organisés afin d'observer et de rectifier son comportement. Il pourra être présenté à l'épreuve pratique à compter de 17 ans et demi. En cas d'obtention, il se verra délivrer un CEPC portant la mention « vaut titre de conduite à compter du : date anniversaire des 18 ans de l'intéressé. »

Tarifs valables du 1^{er} Septembre 2022 au 31 Janvier 2023